2YCR

Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 32 Rue des Lirons – 35740 Pacé

RCS n° 897 853 461 Rennes

P.V. d'Assemblée Générale Ordinaire du 05/09/2026

Ordre du jour :

- Examen du rapport de gestion
- Approbation des comptes de l'exercice social au 31/03/2026
- Affectation du résultat de l'exercice

L'an deux mille vingt-six, le cinq septembre

Assemblée présidée par THOMAS Yannick, président, convoqué conformément aux dispositions de l'article 36 des statuts.

Sont présents ou représentés :

- THOMAS Yannick, détenant 51 actions
- THOMAS Cécile, détenant 49 actions

Cet ensemble représentant plus de la moitié des parts sociales, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts.

Les documents et rapports soumis à l'assemblée :

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le dossier de gestion au 31/03/2026 établi par le cabinet AC2F
- Le Rapport de Gestion
- Le texte des projets de résolution

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Lecture est donnée au président du rapport de gestion, et du dossier de gestion.

Les différents documents comptables sont détaillés à haute voix et la discussion porte sur les dépenses générales et le comparatif entre les prévisions et le réalisé.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

Première résolution

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du bilan, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/03/2026 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au gérant dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée.

- Pour : 2 voix
- Contre : 0 voix

Deuxième résolution

Il est précisé que l'abandon du compte courant d'associé avec clause de retour à meilleure fortune a été repris à hauteur de 1 561 €. Le résultat au 31.03.2026 faisant apparaître une perte de 519,23 € générant un résultat nul, le solde de l'abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune s'élève à 2 080 € au 31/03/2026.

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du bilan relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée.

- Pour : 2 voix
- Contre : 0 voix

Troisième résolution

L'Assemblée générale des associés prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un résultat net comptable de 0 euros,

Les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

- capital social : 1 000 euros,
- soit des capitaux propres de 1 000 euros.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée.

- Pour : 2 voix
- Contre : 0 voix

Résolution finale

L'assemblée ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée.

- Pour : 2 voix
- Contre : 0 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

Fait à Pacé

Le 5 septembre 2026

Le président

Yannick THOMAS



Cécile THOMAS



SAS 2YCR

32 rue des Lirons

35740 PACE

BILAN AU

31/03/2026

Sommaire

SAS 2YCR

Du 01/04/2025 Au 31/03/2026

Bilan Actif	***1***
Bilan Passif	***2***
Compte de Résultat 1/2	***3***
Compte de Résultat 2/2	***4***
---------- A N N E X E ----------	***5***
Règles et méthodes comptables	***6***
Immobilisations	***8***
Amortissements	***9***
Créances et Dettes	***10***
Charges à payer	***11***
Charges à répartir + Capital social	***12***
Variations des capitaux propres	***13***
Engagements financiers donnés et reçus	***14***
Filiales et participations 1	***15***

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026			31/03/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	41 520		41 520	41 520
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**41 520**		**41 520**	**41 520**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	5 000		5 000	5 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 347		1 347	1 801
	Total de l'actif circulant (IV)	**6 347**		**6 347**	**6 801**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**47 867**		**47 867**	**48 321**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	31/03/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	1 000	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**1 000**	**1 000**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	46 391	46 871
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476	450
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes(1) (IV)	**46 867**	**47 321**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**47 867**	**48 321**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	46 867	47 321
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/03/2026 12 mois	31/03/2025 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			519	
	Total des produits d'exploitation			**519**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			519	499
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation			**519**	**499**
	RESULTAT D'EXPLOITATION				**(499)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	31/03/2025
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**(499)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		1 786
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers		**1 786**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		1 286
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		**1 286**
	RESULTAT FINANCIER		**499**
	RESULTAT COURANT avant impôts		
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	Total des produits	**519**	**1 786**
	Total des charges	**519**	**1 786**
	BENEFICE OU PERTE		

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Etats financiers au 31/03/2026

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, tel que défini par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables, et notamment le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation et à la recodification du PCG (modification du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).

Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Il n'entraîne pas de changement dans les méthodes comptables de l'entité, mais conduit à une réorganisation formelle de la présentation des règles comptables, sans incidence significative sur les comptes de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **47 867** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **519** euros et un total **charges** de **519** euros,dégageant ainsi un **résultat** de euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026.**
Il a une durée de **12** mois.

Les principes comptables fondamentaux demeurent inchangés, notamment :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement	1 505				1 505	
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 505**				**1 505**	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	41 520					41 520
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**41 520**					**41 520**
	TOTAL	**43 025**				**1 505**	**41 520**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement			1 505		1 505	
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**1 505**		**1 505**	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	TOTAL			**1 505**		**1 505**	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES			

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	476	476		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	46 391	46 391		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**46 867**	**46 867**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	46 391

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026
Total des Charges à payer		**476**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**476**
Fourn. Fact. Non Parven.	*476*	

Charges à répartir

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/03/2026
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/03/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**100,00**	**10,0000**	**1 000,00**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/03/2025	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/03/2026
Capital social	1 000				1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 000**				**1 000**

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 000

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

Engagements financiers

	31/03/2026	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Abandon de comptes courants d'associés avec clause de retour à meilleure fortune		2 080	
		2 080	
Total des engagements financiers (1)		**2 080**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

	31/03/2026	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS KERDIAM		1 934 943	19,30	494 038
SCI KANOL		70 208	19,80	40 106
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				